

TROP DE CO₂ POUR LA PLANÈTE : ACCUEILLEZ UNE PLANTATION FORESTIÈRE FORESTAVENIR

Lancée en juin 2006 par l'association Forestour, **ForestAvenir** est une action pionnière pour la forêt méditerranéenne et pour la lutte contre l'effet de serre : **ForestAvenir** incite, avant tout, à des économies d'énergies, puis à compenser les émissions de carbone irréductibles par le parrainage de boisements nouveaux.

Nous entendons souvent la question : « la forêt française se porte bien, pourquoi planter plus ? ». **Tout arbre planté en France bénéficie au climat global en réabsorbant une tonne de carbone durant sa vie !** En région PACA nous pourrions planter des centaines d'hectares de friches, avec un **impact bénéfique local pour les filières économiques et global pour le climat.**



Déjà 3 plantations **ForestAvenir** qui ont pu voir le jour en région Provence Alpes Côte d'Azur grâce à l'implication de **près de 300 parrains -particuliers et entreprises-** depuis 2006 !

Les plantations **ForestAvenir** s'appuient sur le mémoire technique d'un Ingénieur Forestier et sur l'expertise du Centre Régional de la Propriété Forestière. Ce modèle démontre qu'une plantation **ForestAvenir** absorbe davantage de carbone qu'une friche laissée à elle-même (principe d'additivité). **Chaque plantation fait l'objet d'une expertise écologique pour recevoir des essences adaptées au terrain, au climat, au paysage, aux objectifs du propriétaire...**

AVEC FORESTAVENIR, PLANTEZ CONTRE L'EFFET DE SERRE

De plus en plus, les particuliers comme les entreprises se mobilisent volontairement pour limiter leurs émissions de gaz à effet de serre et pour agir sur le Climat avec nous. **ForestAvenir recherche des terrains pouvant accueillir une plantation : ForestAvenir** mutualise les parrainages pour pouvoir assurer la plantation : choix des plants, préparation du sol, travaux de plantation et entretien lors des premières années (les suivants sont à la charge du propriétaire volontaire pour accueillir la plantation).

C'est l'association Forestour qui engage l'action **ForestAvenir** avec le propriétaire forestier accueillant selon une convention qui établit les conditions de cette plantation ainsi que les engagements de chaque partie :

*« Les propriétaires participent par la mise à disposition de terrains appropriés. Ils agissent dans un esprit de partenaires à qui **ForestAvenir** et les parrains confient des boisements pour une croissance et une séquestration de carbone optimales sur une longue durée. En compensation ils bénéficient à terme de la vente du bois à des filières choisies pour une rétention maximale du carbone. » (extrait)*

PRINCIPALES CONDITIONS REQUISES :

- Mise à disposition une **surface minimale de 2 hectares**, au sol propre et dépourvu de peuplement forestier ou de régénération forestière
- Existence de **mesures de prévention contre l'incendie** et **garanties de gestion durable**
- **Diagnostic positif du terrain** effectué par l'ingénieur spécialisé en écologie de notre partenaire le Centre Régional de la Propriété Forestière PACA
- **Adhésion à Forestour** (50 € pour 2009)
- Existence d'un **accès** pour les équipes de travaux et pour accueillir les parrains de cette plantation qui voudront la visiter
- Engagement d'entretien selon les termes de la convention.



CONTACTEZ NOUS VITE POUR ETUDIER ENSEMBLE VOTRE PROJET.

Forestour est une association regroupant des propriétaires forestiers privés de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur soucieux d'ouvrir leur forêt au public, dans le respect de l'environnement. Elle est à l'origine d'une Charte pour la gestion durable des activités d'accueil en forêt et engagée dans la démarche de certification forestière PEFC.

CONTACT : Hélène Beaujouan pour Forestour/ ForestAvenir
Tél/Fax : 04 42 51 43 19 ou contact@forestavenir.org
www.forestavenir.org

